

Déclaration liminaire **FO JUSTICE CP PERPIGNAN**

Madame la Cheffe d'établissement,

Pour **FO JUSTICE CP PERPIGNAN**, et à la lecture de l'ordre du jour de ce CSA, nous réaffirmons que nous sommes aujourd'hui confrontés à un mode dégradé au mode dégradé. Cette situation illustre l'ampleur de la crise profonde que traverse notre établissement.

Les agents ne sont en rien responsables du manque d'effectifs. Pourtant, ce sont eux qui, chaque jour, en subissent directement les conséquences, dans des conditions de travail devenues insoutenables.

Ce manque cruel d'effectifs met en danger la sécurité de tous les personnels comme celle de l'établissement. Il met en péril à la fois l'intégrité physique et morale des agents et le bon fonctionnement du service public pénitentiaire.

Dans ces conditions, **FO JUSTICE CP PERPIGNAN** considère que la tenue de ce CSA n'est qu'une mascarade, totalement déconnectée des réalités du terrain et des besoins urgents des personnels.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN vous signale que depuis votre arrivée les PV signés de tous les précédents CSA n'ont pas été envoyés aux membres du CSA.

C'est pourquoi **FO JUSTICE CP PERPIGNAN** annonce solennellement le boycott de ce CSA.

Madame la Directrice, il est temps de prendre vos responsabilités et de taper du poing sur la table pour exiger les effectifs nécessaires, et monsieur le Directeur interrégional, il faudrait également que vous en fassiez autant pour combler les 200 vacances de postes au sein de la DI de TOULOUSE.

Le bureau **FO Justice CP Perpignan** le 07/10/2025